

APPRENDRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

L'ÉCRITURE NUMÉRIQUE : UN ALLIÉ DE LA QUALITÉ TEXTUELLE ?



UNIVERSITÉ
LAVAL
2024



VÉRONIQUE BOUCHARD-BROCHU

Nous sommes heureux de vous convier à la lecture de cette revue dont les textes ont été rédigés par les finissants et finissantes du baccalauréat en enseignement secondaire de l'Université Laval. Provenant d'horizons disciplinaires variés, ces articles vous proposent des réflexions au sujet de pratiques pédagogiques concrètes pouvant être mises en œuvre en classe. Ils reflètent l'engagement, la créativité et l'esprit d'analyse des personnes qui se verront confier l'immense responsabilité d'éduquer les prochaines générations d'élèves. Chaque article offre une perspective unique, présentant ainsi une vision variée de l'enseignement au secondaire. Préparez-vous à être inspiré(e)s par leurs idées, par leurs questionnements ainsi que par leurs réflexions.

NOTE

Ces travaux ont été évalués par l'équipe enseignante dans le cadre du cours de Synthèse et intégration. Le contenu et la qualité langagière des articles n'engagent que les étudiants et les étudiantes.

ÉDITEURS DE LA REVUE

Léonie Asselin, Philippe Lemay & Olivia Giroux

ENSEIGNANT ET ENSEIGNANTE

Josée-Anne Gouin, professeure agrégée
Nathan Béchar, Chargé d'enseignement au secondaire

L'ÉCRITURE NUMÉRIQUE : UN ALLIÉ DE LA QUALITÉ TEXTUELLE ?

INTRODUCTION

Conformément au Plan d'action numérique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les épreuves ministérielles prendront bientôt un virage numérique (MEES, 2018). En tant qu'enseignants, il paraît donc essentiel d'amener nos élèves à développer leurs compétences numériques, notamment en les amenant à communiquer efficacement en mode informatisé et en leur faisant développer la maîtrise des outils et ressources informatiques qui s'offrent à eux (MEES, 2019). Dans la classe de français, les jeunes sont de plus en plus appelés à se servir de logiciels de traitement de texte (TT), de dictionnaires en ligne et de divers logiciels d'aide à la révision-correction lors de situations d'écriture. On pourrait penser qu'avec l'étendue des fonctions rédactionnelles numériques, nos élèves ont la tâche facile lorsqu'on leur demande de produire un texte en format informatisé. Mais comment l'écriture numérique influence-t-elle réellement la qualité des textes produits par ceux-ci? C'est autour de cette question d'investigation que se développera le présent article.

PROBLÉMATISATION

Lors de mon dernier stage, complété en quatrième secondaire, j'ai constaté qu'une idée préconçue guidait le choix des modes d'écriture qu'offraient les enseignants de français de l'école à leurs élèves en contexte de production écrite. En fait, ces enseignants affirmaient que, lorsque leurs élèves écrivent à l'ordinateur, ces derniers remettent des productions écrites contenant beaucoup plus d'erreurs que dans leurs rédactions papier, ce qui affecte leurs résultats académiques en français.

Lors de mon dernier stage, complété en quatrième secondaire, j'ai constaté qu'une idée préconçue guidait le choix des modes d'écriture qu'offraient les enseignants de français de l'école à leurs élèves en contexte de production écrite. En fait, ces enseignants affirmaient que, lorsque leurs élèves écrivent à l'ordinateur, ces derniers remettent des productions écrites contenant beaucoup plus d'erreurs que dans leurs rédactions papier, ce qui affecte leurs résultats académiques en français.

Il m'apparaît d'abord essentiel de définir certains concepts clés du présent article : écriture numérique et habiletés de correction du scripteur.

L'écriture numérique est un mode d'écriture nécessitant l'utilisation d'appareils électroniques tels que l'ordinateur, le cellulaire ou la tablette numérique. L'écriture numérique en contexte scolaire se fait généralement à partir d'un logiciel de traitement de texte, soit « un dispositif ou un logiciel capable de créer, de stocker et d'imprimer des documents au format texte [et qui] permet d'écrire et de modifier du texte, de l'afficher à l'écran, de l'enregistrer dans un format électronique et de l'imprimer » (Microsoft, s. d.). La révision-correction d'écrits numériques se fait différemment de celle d'écrits manuscrits : généralement, l'élève qui écrit à l'ordinateur (ci-après, « élève numérique ») révisé et corrige son texte à l'aide de correcticiels, soit des logiciels de révision-correction (Grégoire, 2021).

Les habiletés de correction, quant à elles, constituent un élément important du processus d'écriture. Pour produire un texte cohérent et compréhensible, le scripteur doit être capable de corriger ses écrits. La correction nécessite toutefois certaines habiletés essentielles à sa réalisation. Le scripteur doit entre autres avoir une bonne connaissance de la langue et des règles qui la régissent, telles que les règles de ponctuation, de grammaire, de lexique et de syntaxe. Il doit aussi être capable de mettre ces règles en application en faisant l'usage, par exemple, de stratégies de correction. Le scripteur doit aussi avoir une bonne capacité d'autoévaluation pour être en mesure d'évaluer la qualité textuelle, phrastique et discursive de ses écrits, sans quoi il ne peut identifier les passages à retravailler. (Beaudin, 2019)

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SUJET

En plus de faire économiser du temps de rédaction à l'élève habile au clavier, le mode d'écriture informatisé permet de supprimer les frontières entre le plan, le premier jet et la version finale du texte (Grégoire et Karsenti, 2013). En effet, grâce aux fonctions d'édition des logiciels de TT, le scripteur peut facilement retravailler son texte tout au long de sa rédaction, notamment en ajoutant, retirant, déplaçant ou remplaçant certains mots, phrases ou passages, ce qui rend le processus d'écriture beaucoup plus itératif (Diarra, 2012; Penloup, 2012).

L'écriture numérique offre aussi à l'élève une multitude d'outils qui facilitent la révision-correction de son texte: correcteurs intégrés au logiciel de TT (automatiques ou pas) et correcticiels (Grégoire, 2021). En identifiant dans le texte certains phénomènes linguistiques problématiques, ces différents outils permettent de favoriser le transfert des connaissances antérieures de l'élève puisque ce dernier peut retravailler les phénomènes identifiés en appliquant des règles grammaticales, orthographiques et syntaxiques apprises (Grégoire et Karsenti, 2013; Grégoire, 2021). Lorsqu'elles sont disponibles, les propositions de correction offertes peuvent aussi aider à la diminution du nombre d'erreurs de langue. De surcroît, le mode d'écriture informatisé permet à l'élève d'être plus autonome, responsable et actif dans sa révision-correction puisqu'il peut plus facilement trouver réponse à ses questions sur Internet ou sur divers logiciels de TT et correcticiels (Azimi et Mohammadpour, 2021). Il a d'ailleurs été constaté dans une étude menée par Diarra (2012) que les élèves numériques consultaient plus fréquemment les outils de révision-correction que leurs pairs rédigeant à la main. En effet, alors que ces derniers ne consultaient en moyenne qu'une à trois fois le dictionnaire papier au cours de la rédaction de leur texte, leurs collègues numériques consultaient quant à eux entre douze et vingt fois les outils d'aide informatisés et papier mis à leur disposition. Il ne va donc pas sans dire que l'écriture numérique amène son lot d'avantages.

Toutefois, ce mode de rédaction peut également entraîner un risque d'augmentation du nombre d'erreurs de langue commises par le scripteur. En effet, puisque les élèves ont tendance à retravailler davantage leur texte lorsqu'ils le rédigent à l'ordinateur, il arrive parfois qu'ils commettent des erreurs typographiques (accent, lettre ou mot manquant) à force de manipuler leur texte, ce qui peut en affecter la qualité.

Les correcticiels peuvent eux aussi affecter la qualité d'un texte en induisant le scripteur en erreur, soit en indiquant comme fautif un passage qui ne l'est pas (Diarra 2012; Grégoire et Karsenti, 2013). Il est donc essentiel que l'élève ait les connaissances et le discernement nécessaires pour évaluer les modifications suggérées. Certains chercheurs et élèves reprochent aussi à l'écriture informatisée d'empêcher la mise en pratique des méthodes de correction traditionnelles. Par exemple, si l'élève apprend à déterminer l'accord de ses verbes en traçant une flèche allant du verbe jusqu'au noyau du sujet de la phrase, il est possible que la réplique de cette stratégie soit impossible à l'ordinateur et que l'élève commette des erreurs de langue qu'il ne commettrait pas en contexte de production écrite manuscrite. En somme, le mode d'écriture requiert certains automatismes pour atteindre son plein potentiel d'efficacité (Grégoire et Karsenti, 2013). Les enseignants devraient donc s'assurer d'enseigner explicitement certaines spécificités du TT et des correcticiels (Grégoire, 2021).

D'ailleurs, considérant que nos élèves ne sont pas tous des habitués de l'ordinateur et qu'ils n'ont pas tous reçu un enseignement adéquat de son utilisation, il n'est pas surprenant d'apprendre que le mode d'écriture informatisé n'est associé qu'à une amélioration limitée de la qualité textuelle (Grégoire, 2021). En effet, bien qu'il ait été constaté dans certaines études que les élèves numériques ayant accès à des correcticiels obtiennent la plupart du temps de meilleurs résultats au niveau de l'orthographe grammaticale et lexicale, plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que ce mode de rédaction n'améliore pas les performances des élèves en ponctuation, en syntaxe ou en vocabulaire (Azimi-Meibodi et Mohammadpour, 2021; Grégoire, 2021; Grégoire et Karsenti, 2013). Cela porte à croire que ce ne sont pas tous les élèves qui savent se servir adéquatement des divers logiciels et outils informatisés mis à leur disposition ou qui ont des stratégies de correction numériques adéquates. Dans le cas où les élèves n'ont accès qu'au correcteur intégré du logiciel de TT, il a même été constaté que ces derniers obtiennent de moins bons résultats en orthographe grammaticale que leurs collègues rédigeant de façon manuscrite (Grégoire et Karsenti, 2013).

Toutes ces informations peuvent porter à remettre en doute la pertinence d'interdire aux élèves l'accès aux correcticiels en contexte de production écrite numérique.

En fait, il semblerait que l'activation des correcticiels n'ait que peu d'effet sur la qualité textuelle, alors que la désactivation de ces derniers soit fortement nuisible. Les résultats de l'étude de Diarra (2012) montrent en effet que les scripteurs numériques n'ayant pas eu accès aux correcticiels ont obtenu des résultats beaucoup plus faibles que les scripteurs rédigeant à la main, bien que tous aient eu accès aux outils de correction papier. Cette différence entre les résultats pourrait être reliée à une potentielle incapacité des élèves à appliquer leurs stratégies de correction traditionnelles lors de la rédaction numérique. Il semble donc préférable de permettre au scripteur numérique l'accès aux correcticiels. Il apparaît aussi essentiel, pour faire un retour sur l'hétérogénéité du niveau d'aise numérique de nos élèves, de procéder à une différenciation en laissant ces derniers choisir le mode d'écriture avec lequel ils sont les plus à l'aise. (Diarra, 2012)

Enfin, en ce qui a trait aux perceptions de la majorité des élèves (83,9%) dans l'étude de Grégoire et Karsenti (2013), il semblerait que l'écriture numérique soit plus motivante et inspirante, qu'elle permette d'économiser du temps, de manipuler son texte plus facilement et qu'elle en facilite la rédaction et la révision-correction. Bien que plus ou moins concluant en ce qui concerne la qualité textuelle, il semble que ce mode de rédaction soit toutefois un moyen efficace d'accroître la motivation de nos élèves en ce qui a trait aux tâches d'écriture.

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de mon investigation, les données ont été recueillies de deux façons auprès d'un même groupe de 26 élèves provenant de divers programmes, mais dont la caractéristique commune est l'option mathématiques et sciences fortes inscrite à leur dossier. Dans un premier temps, ces élèves devaient compléter une dictée format papier pour ensuite la corriger à la main avec les outils de correction de leur choix, que ces derniers soient numériques ou papier. Dans un deuxième temps, ces mêmes élèves devaient compléter une dictée en format numérique dans un document Microsoft Word pour ensuite corriger cette dernière, toujours avec les outils de leur choix. Les deux dictées travaillaient les mêmes phénomènes linguistiques basés sur la PDA et contenaient environ le même nombre de mots. Les élèves avaient, dans les deux cas, un maximum de quinze minutes pour en faire la correction.

En dernier lieu, les élèves devaient répondre à un questionnaire de treize questions qui vérifiait leurs perceptions des deux modes d'écriture et leurs perceptions des méthodes de correction qu'ils utilisent en fonction des deux formats rédactionnels.

RÉSULTATS

Au total, 20 élèves (76,9%) ont commis moins d'erreurs grammaticales et lexicales dans la dictée numérique que dans la dictée manuscrite. Plus précisément, le groupe a commis en moyenne 6,3 erreurs aux 100 mots dans la dictée numérique contre 10,3 dans la dictée manuscrite. Cela représente une différence de 4 erreurs aux 100 mots. Contrairement aux élèves ayant participé aux études d'Azimi-Meibodi et Mohammadpour (2021), de Grégoire (2013 et 2021) et de Karsenti (2013), les élèves ayant participé à mon investigation semblent donc effectuer une correction plus efficace en mode informatisé.

Si l'on s'attarde à l'orthographe grammaticale seulement, ce sont 17 élèves (65,4%) qui ont commis moins d'erreurs en format numérique, soit en moyenne 5,4 erreurs aux 100 mots en mode informatisé contre 7,9 erreurs en mode manuscrit. C'est une différence de 2,5 erreurs aux 100 mots. Ce résultat vient contredire les résultats de l'étude de Grégoire et Karsenti (2013) dans laquelle les élèves avaient commis plus d'erreurs grammaticales en mode informatisé.

Du côté de l'orthographe lexicale, ce sont encore 17 élèves (65,4%) qui commettaient moins d'erreurs en format numérique, soit en moyenne 0,9 erreur aux 100 mots en format numérique contre 3,4 erreurs en format manuscrit. C'est encore une fois une différence de 2,5 erreurs aux 100 mots. Ce résultat va dans le même sens que les résultats obtenus dans les études d'Azimi-Meibodi et Mohammadpour (2021), de Grégoire (2013 et 2021) et de Karsenti (2013). Il est possible que les élèves commettent moins d'erreurs d'orthographe lexicale en format numérique parce que les logiciels de TT repèrent plus facilement ce type d'erreurs.

En ce qui a trait aux préférences des élèves, plusieurs d'entre eux affirment, dans le questionnaire, préférer l'écriture manuscrite (41,4%) ou être indifférents au mode d'écriture (20,7%). Ils ne semblent donc pas préférer en majorité, tel que l'avancait l'étude de Grégoire et Karsenti (2013), l'écriture numérique.

Les raisons évoquées en faveur du format papier sont notamment la facilité d'application des stratégies de correction (surligner, mettre une étoile au-dessus d'un mot, corriger au stylo rouge, etc.) et le fait qu'il est impossible de commettre des fautes de frappe à l'écrit. Les élèves qui préfèrent le mode informatisé (37,9%), quant à eux, déclarent que le numérique permet une rédaction plus rapide ainsi qu'un développement des idées et un repérage des erreurs plus facile, mais reprochent à ce mode d'écriture l'identification parfois erronée d'erreurs de langue et l'augmentation de la fatigue des yeux.

Concernant l'utilisation d'outils d'aide à la révision-correction, le dictionnaire en ligne Usito est l'outil qui ressort le plus, peu importe le mode d'écriture. En effet, il semblerait que les élèves, même lorsqu'ils rédigent un texte papier, utilisent leur ordinateur pour consulter Usito plutôt que de consulter des outils de référence papier. Cela pourrait possiblement s'expliquer par le fait que ces élèves n'ont pas été habitués à l'utilisation des outils papier.

Finalement, du côté de leur perception du nombre d'erreurs de langue commises selon le mode d'écriture, 34,5% des élèves pensent faire moins d'erreurs en mode numérique alors qu'ils sont, en réalité, 76,9% à performer mieux à l'ordinateur. Il est toutefois important de souligner que ces dictées ne vérifiaient que l'orthographe grammaticale et lexicale alors qu'en contexte de production écrite standard, les élèves seraient évalués sur plusieurs autres éléments tels que la syntaxe, la ponctuation et le vocabulaire, pour ne nommer que les constituants de la langue.

CONCLUSION

Pour conclure, il semble que le mode d'écriture informatisé, en raison des nombreux outils qu'il offre au scripteur, puisse être un grand allié de la qualité textuelle. Cette forme de rédaction semble aussi avoir un pouvoir de motivation et d'autonomisation des élèves (Azimi et Mohammadpour, 2021; Grégoire et Karsenti, 2013), ce qui est non négligeable considérant qu'une production écrite peut constituer une lourde tâche pour l'élève et pour l'enseignant. Cependant, comme mentionné par Diarra (2012), Grégoire et Karsenti (2013) ainsi que par certains élèves ayant participé à mon investigation, il ne faut pas négliger les risques associés à ce mode d'écriture: possibilité de commettre des erreurs typographiques, difficulté d'application des méthodes de correction traditionnelles et modifications suggérées parfois fautives.

Pour que nos élèves bénéficient pleinement du potentiel de l'écriture numérique et sachent utiliser les outils informatiques avec réflexion et discernement, il m'apparaît donc essentiel que nous, les enseignants, procédions à un enseignement explicite des fonctionnalités propres aux logiciels de TT et de révision-corrrection. Il semble aussi important, en raison de la diversité des méthodes de correction et de la différence du niveau d'aise à l'ordinateur de nos élèves, de respecter leurs préférences de mode rédactionnel en leur offrant l'accès au numérique et au manuscrit.

Enfin, considérant la facilité qu'amènent les logiciels de TT à manipuler les mots, les phrases et les passages d'un texte, il serait pertinent, dans le cadre d'une future investigation, de se pencher sur la relation entre l'écriture informatisée et la cohérence textuelle. La capacité des élèves à manipuler plus facilement les composantes de leur texte les amène-t-ils à rédiger des propos plus liés, plus organisés et plus cohérents?

RÉFÉRENCES

Azimi-Meibodi, N. et Mohammadpour, T. (2021). Emploi du numérique dans la production écrite des apprenants du FLE en Iran. Plume, Revue semestrielle de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises, 32(automne-hiver 2020-2021). https://www.revueplume.ir/article_131445_95f5d07e86a4f8f56775d10d1d55554e.pdf?lang=fa

Beaudin, M. (2019). Méthode d'autocorrection linguistique favorisant l'utilisation de stratégies d'autorégulation en classe de français [essai, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/16089/Beaudin_Manon_MEd_2019.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Diarra, L. (2012). Comparabilité entre modalités d'évaluation TIC et papier-crayon : cas de productions écrites en français en cinquième secondaire au Québec [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10109>

Grégoire, P. et Karsenti, T. (2013). Le traitement de texte et la qualité de l'écriture d'élèves québécois du secondaire. Education & Formation, e-298-03. <http://revueeducationformation.be/>

Grégoire, P. (2021). L'utilisation d'un outil numérique d'aide à la révision et à la correction à la fin du secondaire : effets sur la qualité de l'écriture. Revue canadienne de l'éducation, 44(3). <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v44i3.4809>

Microsoft. (s. d.) Qu'est-ce qu'un outil de traitement de texte? Microsoft. <https://www.microsoft.com/fr-ca/microsoft-365/word/word-processor>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2019, avril). Cadre de référence de la compétence numérique. https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competece-num.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur [PDF]. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/Plan-action-numerique/PAN_Plan_action_VF.pdf

Penloup, M.-C. (2012). Littératies numériques : quels enjeux pour la didactique de l'écriture-lecture ? : Réponse à Jeannine Gerbault. Recherches en didactique des langues et des cultures - Les Cahiers de l'Acedle, 9(2). <https://doi.org/10.4000/rdlc.3900>